



STAGE – Réseau CIVAM

Chargé d'enquête « Prix et accès à l'alimentation pour tous »

Le réseau CIVAM

Le réseau CIVAM est un acteur associatif du développement agricole et rural qui œuvre depuis plus de 50 ans pour des campagnes vivantes et solidaires. La spécificité de l'action de ce réseau repose sur la place centrale des agriculteurs et du collectif dans l'innovation, la recherche et l'évolution des pratiques agricoles.

La fédération nationale est organisée en 4 pôles :

- Systèmes de production autonome et économes (SPEA)
- Systèmes agricoles et alimentaires territorialisés (SAAT)
- Accueil et échanges en milieu rural (AEMR)
- Transmission et Création d'activité (TCA)

Engagés auprès des producteurs et tournés vers la société, le Réseau CIVAM, via le programme ACCESSIBLE (2016-2019), a posé des bases de travail sur **l'accès à l'alimentation**. Dans le cadre du plan de relance « lutte contre la pauvreté-volet A » (pilote par la DGCS), le Réseau CIVAM s'est associé au Réseau Cocagne, au Secours Catholique, à l'UGESS et à VRAC pour construire le projet **Territoires à Vivres (TàV)**. Ce projet inédit, piloté par Réseau Cocagne, associe 5 partenaires nationaux et 4 territoires d'expérimentation. Il comporte trois axes de travail transversaux :

- Participation des publics (animateur = Secours Catholique)
- Modèle économique et IAE (animateur = réseau Cocagne)
- Modèle agricole et alimentaire (animateur = Réseau CIVAM)

Le stage s'inscrira dans ce troisième axe.

Contexte et enjeux du stage

La crise sanitaire que traverse la France depuis mars 2020 a profondément aggravé des inégalités d'accès à l'alimentation déjà largement observées et documentées et a mis en évidence les fragilités d'une partie de notre système agricole et alimentaire. S'il ne fait plus de doute qu'il faudra mener de front la lutte contre la précarité alimentaire et la transition des systèmes agricoles, la mise en cohérence de ces deux enjeux ne va pas toujours de soi.

De nombreuses initiatives de distribution alimentaires, qui entendent développer l'accès à des produits de qualité pour les plus précaires, se développent. Très vite, elles se heurtent à l'équation : *pour s'en sortir les agriculteurs ont besoin de vendre plus cher leur production, mais pour s'en sortir les plus précaires doivent acheter moins cher leur nourriture : c'est insoluble !* Néanmoins ces initiatives trouvent des fonctionnements, plus ou moins satisfaisants et pérennes. Pour cela elles doivent se confronter à diverses questions : qu'est-ce qu'un prix juste ? Comment déterminer les prix d'achat avec les producteurs, et les prix de vente auprès des publics ? Faut-il qu'un tiers intervienne ? Quels facteurs permettent la baisse des prix ? (Bénévolat, subvention des produits, travail subventionné, péréquation entre consommateurs, don, suppression des intermédiaires, choix réalisés sur les produits/modèles agricoles...).

Les partenaires de TàV souhaitent aujourd'hui explorer les questions relatives au prix, telles qu'elles se présentent dans les initiatives d'accès à l'alimentation (problèmes rencontrés, choix réalisés...), et ce afin de :

- construire des éléments de plaidoyer commun en faveur de l'accès à une alimentation de qualité pour les plus précaires

-construire un guide pratique de réflexion sur les prix à l'attention des initiatives locales
Ils ont pour cela réalisé un panel d'initiatives à enquêter sur les 4 territoires d'expérimentation du projet (Lyon, Montpellier, Toulouse, Marseille).

Missions du stagiaire

Encadré par la coordinatrice « Accès à l'alimentation » du Réseau Civam, et en lien étroit avec le groupe de travail agriculture du projet TàV, le stagiaire aura pour missions de :

-établir une méthodologie et un questionnaire d'enquête, prenant en compte les différents angles que souhaitent approfondir les partenaires

-réaliser les enquêtes (questionnaires, interviews, à distance ou sur place, selon méthodologie établie)

-contribuer à l'analyse de la matière récoltée

Selon le temps restant, le stagiaire pourra contribuer à l'organisation d'un événement de restitution du travail d'enquête.

Le stagiaire participera plus largement aux activités du groupe de travail « agriculture » du projet TàV.

Le stagiaire sera amené à se déplacer sur les 4 terrains du projet.

Qualités/profil du stagiaire

Niveau Master – sciences politiques, économiques ou sociales. Une spécialité méthodologie d'enquête serait un plus

Rigueur, méthode et organisation

Autonomie

Qualités rédactionnelles, capacité de synthèse

La connaissance des enjeux liés à la précarité alimentaire serait un plus.

L'intérêt pour le monde agricole serait un plus.

Conditions

Stage de 6 mois, basé à Paris 13^e, 58 rue Regnault

Entre janvier et août 2022

Indemnités de stage légales + tickets restaurant (8,65€ x nombre de jours travaillés) + prise en charge de la moitié du titre de transport

35h (ou 39h + 2 jours de RTT/ mois)

Deux semaines de congés

Possibilité de bénéficier de journées de formations au catalogue de Réseau CIVAM

Récupération des heures de déplacement selon convention collective CIVAM

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le 30 novembre à :

Mélanie Théodore melanie.theodore@civam.org.